

Le 2 avril 2012.
Association France Palestine Solidarité
21 ter rue Voltaire – 75011 PARIS

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 mars, je me prononce pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et donc en particulier pour celui du peuple palestinien à qui les dirigeants israéliens, appuyés par les principaux pays impérialistes, nient depuis d'un demi-siècle le droit à une véritable existence nationale.

J'affirme donc, comme l'a toujours fait Lutte Ouvrière, ma solidarité avec la lutte du peuple palestinien pour la reconnaissance de ses droits, et plus particulièrement ma solidarité avec les militants, les élus et les différentes personnalités actuellement arrêtés et détenus arbitrairement par les autorités israéliennes.

Si j'étais élue, j'agis pour que s'instaure en France un véritable pouvoir des travailleurs. En procédant à la socialisation des moyens de production et d'échange, celui-ci romprait du même coup avec une politique aujourd'hui dictée par les intérêts des grands trusts. Au Moyen-Orient, il romprait avec la politique impérialiste des gouvernements français qui, pour défendre les intérêts de leurs capitalistes, collaborent à la situation de division et de guerre permanente que connaît cette région et contribuent à dresser ses peuples les uns contre les autres, y compris dans certains cas par une intervention militaire directe.

Cela signifie, en tant que mesures immédiates, qu'un pouvoir des travailleurs en France romprait tout accord de coopération militaire avec Israël. Il mettrait fin à toutes les ventes des entreprises françaises d'armement à cet État. Il reconnaîtrait l'État de Palestine avec les dirigeants que le peuple palestinien s'est choisi et soutiendrait son entrée de plein droit aux Nations Unies. Il soutiendrait les revendications du peuple palestinien telles que le droit au retour des réfugiés, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et de la colonisation israélienne dans ces territoires, l'établissement de l'État palestinien dans les frontières de 1967, la fin du blocus de Gaza et la libre circulation des personnes et des marchandises vers et à partir de tout le territoire palestinien.

Au-delà des mesures immédiates, un pouvoir des travailleurs établi en France chercherait à développer une coopération fraternelle avec tous les autres peuples, en particulier avec les peuples qui comme le peuple palestinien sont aujourd'hui victimes de la politique impérialiste, et il leur apporterait une aide concrète. Il agirait pour que le pouvoir passe sous le contrôle des travailleurs dans tous les pays, et donc au Moyen-Orient et y compris en Israël.

Je suis convaincue que seule une fédération socialiste des peuples du Moyen-Orient pourra, en même temps qu'elle mettra fin à l'exploitation, aboutir à une véritable coopération entre les peuples sur la base d'un respect mutuel des droits de chacun, et ainsi mettre fin dans cette région à toutes les formes d'oppression nationale.

Recevez mes salutations cordiales et militantes.
Nathalie ARTHAUD.

